

Séance du 20 février 2024

L'an deux mille vingt quatre le Conseil d'Administration du CCAS de Morisel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. VAN DE VELDE Michel.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	6	6
		Pour : 6
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. BERULLIER Frédéric, Mme CATEL Chrystèle, M. DUMONT Olivier, Mme PARHUITTE Eliane, M. VAN DE VELDE Michel, Mme VAN DE VELDE Marie-Paule

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

M. DEVAUX Claude

Etai(en)t excusé(s) :

Mme HENNEBERT Marie Josée, M. RETOURNÉ Vincent

Date de la convocation
19 février 2024

Date d'affichage
28 février 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 28 février 2024. A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :** Mme VAN DE VELDE Marie-Paule

28 février 2024

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023

et publication du 28 février 2024

M. VAN DE VELDE Michel Président expose aux membres du CCAS que le compte de gestion est établi par Mme BIENCOURT à la clôture de l'exercice.

M. VAN DE VELDE Michel Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du CCAS en même temps que le compte administratif.

**Le conseil d'administration,
à l'unanimité,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2023 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président, et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Morisel

Le Président, VAN DE VELDE Michel

le(s) secrétaire(s) de séance